



PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF ET RÉSILIENT



Unité Nationale de Coordination du Programme (UNCP)

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Sélection des Consultants (individuel) pour la constitution d'une liste restreinte en vue d'une Etude d'évaluation des stratégies d'accès des populations aux engrais dans le Maniema et les provinces du Kasai-Oriental, Kasai-Central et Lomami.

Numéro de référence : COD-2000002386-0886-CS-ICS.

Date de publication : 1e 20/10/2025

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a initié le Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient (PADRIR) pour un montant total de 130, 459 Millions USD avec l'appui financier du Fond International de Développement Agricole (FIDA), du Fonds pour le Développement International de l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole (OFID) et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Le FIDA représente les autres bailleurs et il est le gestionnaire de l'ensemble du financement du PADRIR.

L'utilisation de fonds est soumise à l'approbation du FIDA selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PADRIR.

Rappelons que la zone Kasai comprend trois groupes de Sols appartenant à l'ordre des Kaolipilles. Les Sols de la plus grande partie de la province appartiennent aux groupes des arenoferals. Ces sont des Sols avec une teneur en argile inférieure à 20%; sans réserve minérale à rapport Limon/argile faible très acides et profondément lessivées. Les Ferrisols (sur roches Krao) sont présents dans le nord-est. Ces Sols ont un rapport Limon/argile élevé. Une bonne structure et/ou une réserve minérale appréciable sont les caractéristiques importantes de ces Sols. Les Sols du nord de la province appartiennent au groupe de Ferransols (sur roche différenciées) avec une teneur en argile de plus de 20% sont ou avec faible réserve minérale, sans structure et à faible rapport Limon/argile. Les arenoferal (des savanes) du groupe de arenoferal se retrouvent en grande partie à Kabinda.

Les diverses formations géologiques ont donné naissance en région forestières (forêt sempervirentes équatoriale et forêt mesophilessemicaducifolies) à des Sols sablonneux à sables argileux. La teneur en éléments fins est très variable (7 à 45%) avec une moyenne de 15à 20%. Le potentiel en hydrogène est

généralement voisin de 5,2. La valeur de ces Sols dépend essentiellement de leurs richesses en humus qui, cependant est fortement exposé à être entraîné et lessivé par des précipitations très abondantes brûlées, vu la nature sablonneuse du terrain lors des déboisements de la mise en culture, la réserve minérale de ces Sols est très faible.

Au Maniema, La pédogénèse a engendré les sols climatiques de trois types au Maniema à savoir : Arenoferralsol : ce groupe de kaolisaol s'étend du Nord au Sud le long du fleuve Congo. Il occupe l'Est de Lubutu, le Centre de Kailo dont KINDU, la presque totalité de Kibombo et le Sud de Kasongo. Ferrisol : il couvre une partie de Maniema, à l'exception du Sud de Kibombo et Kasongo, et du Nord de Lubutu. Ferralsol : groupe qui s'individualise au Sud de Kabambare. Le ferralsol du type Yangambi s'identifie au Nord de Lubutu. L'étendue de la gamme de différents types de sols que l'on rencontre dans le Maniema provient de la variété de la roche mère, du climat, des altitudes et des reliefs. Le sol étant un édifice d'une extrême complexité, il varie parfois assez considérablement dans une même zone écologique allant du sablonneux du territoire de Kibombo à l'argileux compact des territoires de grandes forêts (Pangi, Kasongo). Ces sols argileux sont d'excellente qualité agronomique et caractérisée par une végétation spontanée plus luxuriante, une génération plus aisée, une réserve en composés minéraux notamment en chaux. Ces sols sont en partie présents à Kasongo, Kailo, Pangi et Kibombo.

Dans le cadre de sa stratégie, le projet va mettre en place des mécanismes durables d'accès aux intrants (engrais et produits phytosanitaires) par le biais de partenariat.

Selon les provinces et territoires, la capacité des producteurs sera renforcée dans l'utilisation des biofertilisants et biopesticides suivant les expériences vécues dans d'autres provinces et dans d'autres pays. Un nombre limité de démonstrations (environ 20%) se concentrera sur le développement de types appropriés d'engrais et les intrants organiques (par exemple, du fumier ou compost) et leur coût sur les cultures ciblées et surtout sur les cultures maraichères. Il est prévu que les plus fortes augmentations de rendement seront obtenues par l'application des nutriments manquants. Bien que ces sources de nutriments soient souvent en pénurie dans certaines provinces de la RDC, l'intensification de la production nécessitera l'utilisation des sources externes de nutriments, et en particulier du K. Le projet s'assurera que l'accès aux intrants agricoles augmentera considérablement au cours des 5 prochaines années dans les provinces cibles.

Il est avéré que les engrais agricoles constituent un élément clé pour **maintenir et améliorer cette fertilité**, permettant ainsi d'optimiser les rendements et la qualité des cultures. Leur utilisation judicieuse permet de compenser les éléments nutritifs prélevés par les plantes et exportés lors des récoltes. Mais, il est important et nécessaire de savoir que l'utilisation intensive d'engrais agricoles a des impacts significatifs sur l'environnement ainsi, une gestion durable de la fertilisation est cruciale pour maintenir la productivité agricole tout en préservant les écosystèmes puis que, les principaux défis environnementaux liés à l'utilisation des engrais incluent l'eutrophisation des eaux, les émissions de gaz à effet de serre et la dégradation des sols.

C'est dans ce contexte qu'il est nécessaire et important de recruter un consultant individuels capable de mener une Etude d'évaluation des stratégies d'accès des populations rurales pauvres aux engrais (chimiques et biologiques) dans les provinces du Kasai-Oriental, Kasai-central et Lomami.

Le PADRIR couvre les provinces du Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Maniema. Le Fonds de FIDA sont destinés à couvrir le coût de la mise en œuvre des activités de la composante 1 dans la zone du PADRIR et, à ce titre, le PADRIR envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par des consultants firme chargé d'une Etude d'évaluation des stratégies d'accès des populations rurales pauvres aux engrais (chimiques et biologiques).

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans la presse sur le site www.mediacongo.net le 20 janvier 2025.

II. OBJET, ETENDU ET DUREE DU MANDAT

Le présent AMI a pour objet de faire un appel à candidature d'un Consultant individuel pour mener une étude d'évaluation des stratégies d'accès des populations rurales pauvres aux engrais (chimiques et biologiques) dans le Maniema et les provinces du Kasai-Oriental, Kasai-central et Lomami.

Les prestations couvriront une période maximale de deux (2) mois et comprendront :

- ❖ Conception de l'étude ;
- ❖ Logistique et administration ;
- ❖ Facilitation de la réalisation de l'étude ;

III. CONTENU DU DOSSIER A SOUMETTRE & CRITERES DE SELECTION

Nous attirons l'attention des Consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Le consultant individuel intéressé ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que le consultant a) entretient des relations qui lui permet d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) a des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché.

Le consultant est en permanence tenu de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché.

La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3.1 Contenu du dossier à soumettre

Le PADRIR invite à présent les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la prestation des services en question. Le consultant intéressé est tenu de fournir, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Le consultant sera sélectionné *selon la méthode de SCI* exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

Les critères d'évaluation des candidatures sont repris dans le tableau ci - dessous :

N°	CRITERES, SOUS-CRITERES	POINTS
1	❖ Qualification Être titulaire d'un diplôme universitaire, minimum de niveau Bac+5 en Sciences agronomiques (orientation Sciences de sols, agro économie, production végétale) ; économie rurale ou de gestion, socio-économie ou ayant des relations avec l'agriculture, la vulgarisation et la recherche-développement ou domaine connexe, justifiée par la copie du diplôme (10 points pour Bac+5 et plus, 00 points pour un diplôme inférieur)	10
2	❖ Expérience Générale Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans d'intervention dans l'agriculture et la recherche agronomique, dans les évaluations de projets (1 points par année d'expérience)	10
3	❖ Expériences spécifiques Avoir réalisé au moins quatre (4) études portant sur l'accès aux intrants agricoles, la fertilisation des sols, le diagnostic de la production agricole ou dans un domaine connexe (20 points par expérience prouvée par une preuve de bonne exécution pour les trois premières expériences et 5 points par expérience supplémentaires jusqu'à concurrence de 75 points)	75
4	❖ Connaissance de la zone d'intervention du projet : Prouver la connaissance de la zone Kasai et Maniema (1 points / expérience réalisée dans la zone)	5
Points totaux		100

NB : En cas d'égalité des côtes, le Consultant qui aura présenté et justifié le nombre élevé des études similaires sera mieux classé.

4 INFORMATIONS ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après dadou.molaka@padrir.org le 28/10/2025 à 15h00 (GMT+2) au plus tard. Le PADRIR répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 31/10/2025 à 15h30 (GMT+2).

Les manifestations d'intérêt, rédigés en langue française, doivent parvenir, de préférence, par courrier physique ou par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 05/11/2025 à 15h00 (GMT+2)** et porter clairement la mention « **AMI N° COD-2000002386-0886-CS-ICS – Sélection des Consultants individuel pour la constitution d'une liste restreinte en vue de la réalisation des Etudes d'évaluation des stratégies d'accès des populations rurales pauvres aux engrais (chimiques et biologiques) dans les provinces du Kasai-Oriental, Maniema, Kasai-Central et Lomami** ».

Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient, PADRIR

A l'attention du Coordonnateur National du PADRIR

Adresse : 186, avenue Dibanda, Commune de Kananga
Ville : Province du Kasaï-central
Pays : République Démocratique du Congo.
Courriel : offres@padrir.org
Téléphone : (+243) 975 108 303

Fait à Kananga, le 20/10/2025

Pour le Coordonnateur en mission

François NTOLO MULUMBAYI
Comptable Principal



[Retour à la liste](#)
